

Permanence délocalisée pour le député David Taupiac à Gimont



Permanence délocalisée pour le député David Taupiac à Gimont

Le député, David Taupiac, tiendra lundi 17 octobre prochain une permanence délocalisée dans la commune de Gimont. Les habitants sont libres de venir le solliciter sans rendez-vous de 09h à 12h à la mairie dans la salle de réunion du premier étage.

Soucieux d'être à l'écoute des citoyens, Mr Taupiac et son équipe parlementaire continuerons d'organiser des permanences locales de manière à être le plus accessible possible pour les habitants.